

2009

JOURNAL MUNICIPAL

N°4

Moussey a bonne mémoire



AU SOMMAIRE :

- Le mot du maire
- Club informatique
- Etat civil
- Hommage à une centenaire
- Conseil municipal de septembre
- Sentier de la Roche du Maquis
- Réunion publique pour l'assainissement
- Nature et environnement
- Culture et vie économique

Articles pour le prochain bulletin avant le 15 janvier 2010

Responsable de publication : Bertrand Klein, maire de Moussey
Responsable de rédaction : Evelyne Bana

La vie communale et Intercommunale :

Le mot du Maire

Voici que paraît ce 4ème numéro de notre journal municipal qui doit favoriser la communication tout en vous apportant le maximum d'informations communales.

Après 18 mois de mandat les différents travaux initiés par notre équipe entrent dans leur phase de réalisation et nous pouvons nous en réjouir. Les grands projets qui concernent l'eau et l'assainissement sont en cours, le pont du Vieux Moulin sera restauré au printemps prochain, l'inauguration de la RD49 est prévue avant Noël, lycéens et collégiens sont désormais abrités, le parc informatique de l'école est rénové et prochainement ouvert au public ... La vie culturelle n'a pas été oubliée avec la Biennale et un concert . Notre village a été plusieurs fois à l'honneur avec tout récemment une magnifique centenaire que je félicite encore une fois ici.

Cependant, malgré toutes ces satisfactions je sais tout ce qui nous reste à entreprendre ensemble pour que Moussey demeure attractif et qu'il y fasse bon vivre. Notre Conseil Municipal est ambitieux et je sais pouvoir compter sur son aide pour aller plus loin.

Bonne lecture à toutes et à tous de ce 4ème numéro de votre Journal Municipal.

Cours informatique

L'association « informatique en Salm » ouvre une antenne à Moussey afin de proposer des séances d'initiation ou de perfectionnement à l'utilisation des ordinateurs.

Les cours ont lieu le lundi pour les débutants et le vendredi pour les confirmés à l'école de Moussey de 18h00 à 19h00, la cotisation qui couvre juste les frais de fonctionnement est de 25 € par an, tout le reste repose sur le bénévolat.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adressez directement à moi ou à Bertrand Klein, ou bien passer à la mairie : Marie, la secrétaire, nous relaiera les demandes ou les questions.

Sylvain Leblond

Etat civil :

Naissances :

- Nolan GONCALVES, né le 22 juillet 2009 de Philippe GONCALVES et Amandine LOUVIOT
- Madyssone CHAUDRON née le 29 juillet 2009 de Christophe CHAUDRON et Emmanuelle COUTURIER

Mariages :

- le 22 juin 2009 : Anthony GOMES et Coralie SCHUMACHER
- le 11 juillet 2009 : David MARCHAL et Alexandra BRAIDOTTI

Décès :

- Christiane MAUGET le 21 juin 2009

Hommage à une centenaire à Moussey : Madame FARINE

Madame FARINE, aujourd'hui vous créez l'événement ; un événement qui ne s'est jamais produit à MOUSSEY, votre village; un événement nouveau pour nous tous; un événement qui honore toute la localité.

Pensez donc, Madame FARINE, vous êtes la première centenaire et quelle centenaire :

Élegante, ça fait partie de votre philosophie, en n'importe quelle circonstance il faut donner la meilleure image de soi, pour les autres

Souriante, et gaie malgré tous les malheurs que vous avez connus toujours être agréable pour les autres

Dynamique, travailleuse et vous dites souvent que le travail et l'activité conservent et que c'est là votre secret

Curieuse et intéressée par les autres et par le monde, ne pas vivre repliée sur soi même mais s'occuper des autres, s'informer, sortir, bouger, aller de l'avant

Hospitalière et nous savons tous votre hospitalité dans les mauvais moments, il y a 65 ans par exemple

Opiniâtre, vous allez toujours au bout de vos travaux des plus simples aux plus complexes

Alerte, solide, nous vous avons encore vue, ce samedi soir à Senones en pleine nuit, debout à discuter avec celles et ceux qui étaient venus vous voir

Excellente couturière mais vous en parlerez mieux que moi

En fait, madame FARINE avec tout le respect que je vous dois, je dirais vous êtes un **phénomène**, une **exception** et croyez-moi un exemple pour nous tous. Votre ardeur, votre sens du devoir, votre amour du travail bien fait nous poussent et nous donnent des leçons.

Madame FARINE, votre vie fut une vie bien remplie, une vie de travail et de labeur à certains moments pour faire vivre votre grande famille. Vous vous mariez à Alphonse FARINE, lui-même né en 1900. Il avait 30 ans, vous aviez 21 ans. De cette union naissent vos 6 enfants ; successivement :

René si honorablement connu à Moussey, chaque jour disponible - **Gaston**, le jardinier expert de la rue de la Jeuse à la Petite Raon - **Anne Marie**, la fidèle avec qui vous vivez rue du 18 août - **Marguerite** qui vit à Raon l'Etape, pas si loin que ça finalement - **André** à qui tout le monde pense en ce moment - **Gérard**, avec son inséparable mobylette ou son Renault, bûcheron débardeur et chasseur entre autres ; 6 enfants - 10 petits enfants - 11 arrières petits enfants.

Vous avez dû travailler à la crèche où vous vous êtes occupée des enfants des autres aussi. Au retour à la maison il y avait l'entretien du ménage et de la maison, les repas, mais aussi le jardin, le champ, les vaches, les poules et les lapins, les foins et le linge, la couture, le raccommodage. De quoi occuper pleinement votre vie.

Aujourd'hui vous continuez, vous ne pouvez imaginer votre vie autrement que dans l'ouvrage, la belle ouvrage. Aujourd'hui vous acceptez tout de même de poser l'aiguille pour quelques heures pour que nous puissions vous dire toute notre estime et toute notre reconnaissance.

Au nom de toutes les mousséennes et de tous les mousséens je vous souhaite un bon anniversaire, un très bon anniversaire, en formulant le vœu qu'on se retrouve prochainement et que vous continuiez à être un de nos fers de lance dans nos projets.

hommage rendu par Bertrand pour notre doyenne

La vie communale et Intercommunale :



Exposition sur les SAS proposée par Eric et Maxence

Affaires militaires :

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1993 sont invités à venir se faire inscrire en mairie munis du livret de famille.

Conseil municipal de septembre 2009 :

En préambule, le Conseil Municipal reçoit M. Sylvain GEORGES, nouveau receveur municipal succédant à M. Arnaud LOUVET pour un temps de présentation enrichissant. Il est à noter que ce dernier assiste à la totalité de la réunion, montrant un intérêt particulier pour les projets de la commune qu'il découvre.

Délibération portant sur la création de nouvelles pistes forestières qui permettront d'assurer l'exploitation et la desserte de parcelles de la Curroye. Une subvention de 40% d'un montant de 8 800,00 € est sollicitée, les travaux sont confiés à l'ONF – Agence Vosges Montagne – approuvé à l'unanimité.

Accord donné à la Communauté de Communes du Pays de Senones pour la remise en état avant exploitation – à l'aide de fonds publics – de 597,69 ares situés au lieu dit les Grandes Gouttes, dans le cadre du Plan de Paysage. – approuvé à l'unanimité.

Attribution d'une indemnité de Conseil s'élevant à 269,50 € au receveur municipal Arnaud Louvet – approuvé à l'unanimité.

Attribution d'une subvention de 100,00 € – à titre exceptionnel – à la société de tir d'Etival au bénéfice d'une jeune sportive de Mousse, Elise Sachot, pour frais d'hébergement et de déplacement – approuvé avec 1 abstention.

Acceptation à l'unanimité de l'adhésion de Châtas au SIAVR. C'est ensuite l'occasion de faire le point sur les travaux et les subventions obtenues en 2009.

En ce qui concerne le recalibrage de la RD 49, la pose des bordures (trottoirs et caniveaux) est terminée depuis mi-octobre alors que les travaux de création des murs de soutènement, dont le mur végétalisé, sont en cours.

La vie communale et Intercommunale :

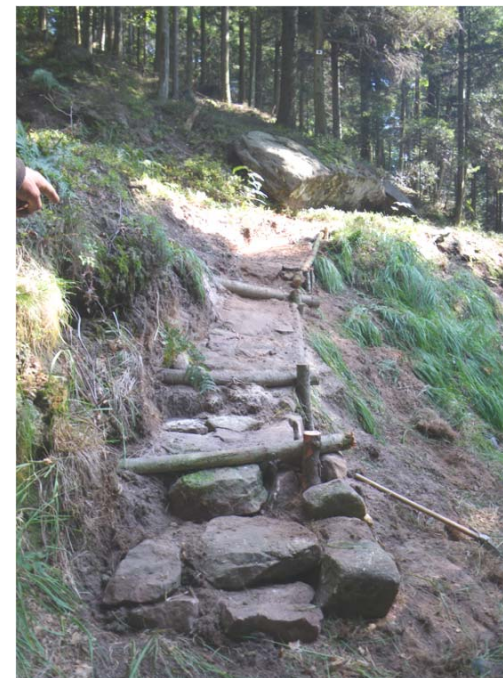
Conseil municipal de septembre 2009 (suite) :

A propos du cimetière communal le projet de réalisation de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est présenté à l'assemblée afin d'éviter la nécessité d'une extension éventuelle du cimetière dans le futur. Les tombes les plus anciennes, présentant toutes les signes d'un abandon manifeste seront concernées dans un premier temps.

L'assainissement dont on parle de plus en plus régulièrement implique que des compléments d'explication soient donnés aux usagers . C'est pourquoi le Conseil réfléchit à la forme que doit prendre cette information. Des réunions de secteur pourraient être organisées pour tous ceux qui sont concernés par l'assainissement autonome.

Le Maire propose à l'ensemble des Conseillers de réfléchir à l'embauche d'un salarié sous contrat aidé du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Le coût salarial employeur qui en résulte demeure tout à fait modeste pour la commune qui offre là un emploi à un habitant à raison de 20H/semaine en CDD de 6 mois renouvelable.

Le problème de la fermeture définitive de la gendarmerie de MOUSSEY courant 2010 a été discuté. Il en résulte notamment l'idée qu'un nouveau service public – et pas des moindres – va disparaître de la commune. Après la poste, la menace qui pèse sur le commerce, c'est le dispositif sécuritaire qui va manquer à notre village prochainement. D'autres points ont été abordés dont la vente du bois de chauffage, les effectifs de l'école, des échanges de terrains et la révision des contrats d'assurance de la commune.



Sentier de la Roche du Maquis

Un de nos « samedi nettoyage » s'est plus particulièrement penché sur le cas du sentier balisé « rond bleu » ; chantier qui visait à le réhabiliter en partenariat avec le Club Vosgien de Senones.

C'est maintenant chose faite : il est de nouveau praticable après avoir subi un débroussaillage en règle et un réaménagement de certains accès.

A noter qu'une variante de ce sentier a été balisée pour que l'on puisse randonner à proximité de la Roche du Maquis afin de découvrir ou de redécouvrir ce lieu qui fait partie du patrimoine de Moussey. Quelques travaux restent encore à réaliser pour améliorer l'accessibilité à la roche elle-même, travaux qui feront l'objet d'une prochaine opération. Pour les curieux, le départ se situe derrière la maison forestière de la Haye l'Abbé.

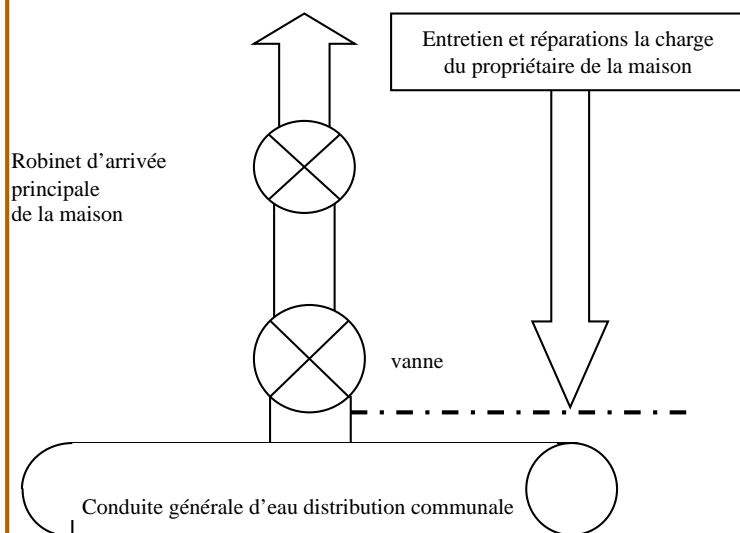
Encore tous nos remerciements aux bénévoles qui ont participé à ce chantier.

La vie communale :

QUESTION PRATIQUE :

Principe retenu à propos des branchements d'eau potable : « est à la charge du propriétaire l'ensemble du branchement à partir de la conduite communale ».

Suite à quelques litiges récurrents avec certains abonnés à la concession d'eau, il nous faut rappeler que vous êtes propriétaire de l'installation à partir de la vanne et donc soumis à l'entretien et aux réparations.



Le principe évoluera avec la pose des compteurs : en effet, la commune sera alors responsable de la conduite jusqu'au compteur.

Réunion publique pour l'assainissement

La municipalité réunissait dernièrement ses habitants au sujet de l'assainissement du village.

Seuls les propriétaires concernés par l'assainissement autonome – non collectif – étaient conviés à cette rencontre autour de

- Jean Louis ROPP, président du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Rabodeau

- Pierre LALEVEE, responsable du cabinet d'études Eau Environnement Conseil, mandaté par le Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif

- les Conseillers Municipaux de la Commission « Eau et Assainissement »

Il s'agissait de présenter les grands principes de la réglementation en vigueur et notamment la mise en œuvre du Diagnostic des installations individuelles, imposé par la Loi sur l'Eau du 30 décembre 2006. En effet, tous les dispositifs d'assainissement individuels doivent être contrôlés avant le 31 décembre 2012 avant la mise en place d'un contrôle périodique.

Chaque propriété concernée sera donc visitée par un agent du cabinet d'études qui dressera le diagnostic de son installation. En fonction de cette analyse un inventaire des installations « point noir » sera établi qui définira les urgences en matière de réhabilitation.

Au cours de cette rencontre qui réunissait plus de 50 habitants, Jean Louis ROPP et Pierre LALEVEE ont pu répondre à toutes les questions posées par les participants.

Le Maire et les membres de la Commission Communale qui souhaitent une bonne information sur le sujet sont pleinement satisfaits des échanges riches et fructueux qui permettent de démarrer cette opération en toute connaissance de cause et dans la plus grande transparence.

Vente de bois

La commune de Moussey souhaite reconduire son opération « Bois de Chauffage » pour les habitants sur les mêmes principes qu'en 2009. En effet, il s'agit de répondre à une demande qui s'est confirmée, tout en faisant profiter le maximum de concitoyens, d'une ressource locale économique et écologique allant dans le sens du respect de notre environnement.

Deux solutions possibles :

- L'achat à la commune de bois façonné, en bord de route, à prix coûtant vendu 48 € le stère. Pour passer votre commande prendre contact avec Sylvain LEBLOND en mairie ou à la maison forestière d'Amiérup. Le bois sera disponible en avril 2010.

- Le forfait pour l'obtention d'un lot de bois à façonner soi-même en forêt. Cette année, le principe du forfait unique à 20 € a été retenu. Les différentes parts n'étant pas de la même valeur un tirage au sort des lots a d'ores et déjà été organisé à la mairie, mais pour plus de renseignement voir avec Emmanuel RAPP à la maison forestière de la Haye l'Abbé. Le Conseil Municipal espère que cette opération remportera le même succès qu'en 2009 et que le chauffage au bois dans notre village favorisera cette année encore quelques économies sur l'utilisation d'énergies fossiles non renouvelables, nous ancrant très concrètement dans une logique de Développement Durable.

Cette incitation à consommer du bois de chauffage entre dans les recommandations du Grenelle de l'Environnement qui a pour objectif de multiplier par 1,7 la production de chaleur d'origine renouvelable entre 2006 et 2020. Nous sommes sur la bonne voie.

La déchetterie :

1 Avenue du Général de Gaulle

88420 Moyenmoutier

Ouverture le :

Mardi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 7h30 à 11h30

Vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

CALENDRIER DE COLLECTE SELECTIVE EN SACS JAUNES POUR MOUSSEY

VENDREDI	13 NOVEMBRE
VENDREDI	27 NOVEMBRE
VENDREDI	11 DECEMBRE
VENDREDI	25 DECEMBRE



Fête du schlittage à Sapois en août 2009

Réalisation d'une passe à poissons

Suite aux études qui ont été réalisées par la Communauté de Communes du Pays de Senones dans le cadre du CONTRAT DE RIVIERE, des travaux de restauration du cours d'eau ont lieu sur les territoires des communes de MOUSSEY, LA PETITE RAON, SENONES et MOYENMOUTIER.

En ce qui concerne le village plusieurs actions ont déjà été réalisées au niveau de l'entretien général du lit et des berges avec des travaux d'élagage, de suppression d'arbres, d'embâcles mais aussi des plantations et des protections de berges. Toutes ces actions sont de nature à améliorer la qualité des écosystèmes et des paysages en recréant la diversité des habitats et en améliorant les conditions de vie de la faune du Rabodeau.

C'est dans ce sens que la 3ème tranche de travaux prévoyait une intervention permettant de meilleures conditions de franchissement des ouvrages hydrauliques par les poissons et les reproducteurs notamment. Le seul ouvrage concerné par ces objectifs se trouve être l'ensemble des vannes situées en aval immédiat de l'étang de la Digue. Cette ancienne prise d'eau orpheline aujourd'hui n'est plus utilisée et les vannages sont levés en permanence. Le radier où s'écoulent les débits permanents est si lisse que la chute en est devenue infranchissable par les truites qui sont entravées dans leurs déplacements liés à la reproduction.

Pour pallier cet état de fait, la Communauté de Communes a retenu l'entreprise Nature et Technique qui a créé une passe à poissons. Cet aménagement consiste à améliorer le franchissement par la pose de blocs rocheux dans le radier central du Rabodeau sous le pont de la Digue. La transformation de la chute en une rampe enrochée bétonnée, très rugueuse, présentant une succession de petits paliers facilitera la remontées des migrateurs vers les ruisseaux pépinières en amont.

Viendront par la suite des travaux d'entretien du lit de la rivière qui permettront de maintenir et de parfaire la qualité des eaux et des paysages de la vallée.



L'étang de la Digue



Culture et vie économique



Les entreprises et artisans du village :

SG Construction Gautier Surmely

Maçonnerie – Terrassement
Préfas – Génie Civil
Tél. 06 82 73 08 88
Gautier.surmely@wanadoo.fr

Rucher la Reine des Vosges Sarah Holtzmann

production de miel
Tél. 03 29 41 31 90
ou 06 89 84 61 72

Stop Fuites 88

dépannage
sanitaire et chauffage
Tél. 06 86 64 20 89

Espace Téléphone

Cindy Ragasse
Mobile (tout opérateur) – fixe –
Abonnement ou renouvellement
Service à domicile
Tél. 06 11 19 71 85

Mario Fiorenza et Mickaël Vandebussche sont en cours d'installation d'une entreprise commune à Senones.

La première biennale d'art contemporain du canton de Senones organisée par le comité d'actions culturelles de Moussey

a permis à une vingtaine d'artistes réputés de montrer leurs œuvres en milieu rural.

18 communes ont participé avec enthousiasme à la réussite de cette manifestation.

Le 4 juillet, Moussey rassemblait tous les acteurs, artistes, élus, villageois, pour une inauguration très réussie grâce à tous les bénévoles que je remercie ici très chaleureusement.

Je profite également de ce support communal pour remercier nos partenaires financiers : le Département, la Région, la Communauté de Communes du Pays de Senones, la Communauté de Communes de la Vallée du Hure, le Pays de la Déodatie, les entreprises Grandblaise-Leroy et TSA, Jean Louis Lemaire ainsi que Monsieur et Madame Pressager pour l'hébergement des artistes.

Un grand merci également à Bertrand Klein, maire de Moussey, qui m'a donné carte blanche pour l'organisation de cette biennale avec le concours du personnel communal.

Je pense et j'espère renouveler cette expérience en 2011 avec l'aide de tous.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel de l'Office de Tourisme de Senones qui a parfaitement informé et guidé les visiteurs qui, paraît-il, furent plus de mille !

Merci à tous et à bientôt.

Gérard Petitdidier,
Président du Comité d'Actions Culturelles

Chronique d'un village : la rue de la Basse (suite et fin) :

L'hiver il fallait se chauffer, donc à l'automne couper du bois dans la forêt, puis le « schliter » jusqu'au chemin forestier où le transporteur de l'époque avec sa charrette tirée par deux bœufs le transportait jusqu'aux maisons. Par tous les temps les femmes devaient faire la lessive aux lavoirs « les fontaines », froter, faire bouillir la lessiveuse, froter encore, rincer, tordre avant d'étendre pour faire sécher... Ce n'étaient pas des semaines de 35 heures qu'ont connues ces personnes et pourtant elles ne se plaignaient pas, au contraire.

A l'époque, par contre, on savait ce qu'étaient l'amour du prochain et la solidarité, la vraie, pas celle qui encourage à rien faire. Par exemple l'été, quand l'orage menaçait et qu'il fallait rentrer le foin avant la pluie sinon la récolte était perdue, c'étaient les gens des quatre ou cinq maisons voisines qui venaient aider, de leur plein gré, sans que personne ne demande rien, un merci leur suffisait, ils n'attendaient rien d'autre en échange mais ils savaient tous que si un jour ils étaient dans le besoin, leurs voisins seraient aussi là pour les aider. On ne parlait pas d'argent - les moyens n'existaient pas - on s'aidait les uns, les autres, c'était naturel. C'était dans la nature des gens de ce temps. Il y avait aussi la « Grand-mère Marie » qui attendait sous un arbre, assise sur son petit banc, l'enfant que j'étais, quand je rentrais de l'école et qui me donnait une petite pomme rouge de son verger et parfois l'unique bonbon qu'elle avait dans la poche de son tablier. C'était aussi « la Marthe » qui chaque dimanche me guettait quand je remontais de la messe et qui m'offrait mon dessert : une petite tartelette aux fruits ou un petit gâteau marbré individuel qu'elle avait confectionnés. C'était encore Henriette qui avait fait des concombres à la crème et qui me disait : « Arrête-toi et mange avec nous ». Et comme il n'y avait pas la télévision on se retrouvait au beau temps sur le banc devant la maison de l'un ou de l'autre et on bavardait le soir après le travail de l'usine ou des champs un petit moment avant d'aller se coucher. L'hiver comme le travail à l'extérieur était moindre, on se réunissait le samedi chez l'un ou chez l'autre et on jouait aux cartes devant un verre de vin blanc.

Presque chaque famille possédait sa maison sans doute héritée de ses parents ou de ses grands-parents. C'étaient des masures sans confort, sans W.C., sans salle de bain, aux cuisines dallées de grés et même certaines au sol de terre battue. Mais c'était leur maison et ils avaient un toit. J'ai vécu jusqu'à sept ans à l'orée de la forêt, dans la maison de mes grands-parents maternels, maison démolie aujourd'hui, sans électricité. Nous nous éclairions à la lampe à carbure et à la lampe à pétrole. Puis au prix de beaucoup d'efforts, mes parents ont acheté la maison Charton, deux cents mètres plus bas, qui avait été occupée un temps par un sabotier, parce qu'elle avait de l'électricité (et qu'elle coûtait moins chère que de faire amener l'électricité dans la maison où j'habitais alors).

Au fil des ans, les maisons ont été améliorées, aménagées, restaurées, souvent par les habitants eux-mêmes pendant les week-ends ou pendant leurs vacances parce que prendre des professionnels coûtait trop cher et ils n'en avaient pas les moyens.

Dans mon enfance les habitants de ma rue s'appelaient Maria et Gilbert puis Tony et Madeleine, Suzanne, Angélique, Jeanne, Roger et Madeleine, Augusta, Yvonne, Marthe, Argentine et Ernest, Adrien et Adrienne, Mathilde et Charles, Henriette, Elise, Benoît, Eugène, Léon et Joséphine, Emile et Lucie, Marie et Paul, Louise et Georges.

Maintenant ce sont Oriane et Gauthier, Jean-Claude, Jacky et Marie-Annick, Simone et Maxime, Monique, Jean et Jeannette, Daniel et Odette, Paul et Danièle mais aussi Gerhard et Heidi, Manfred et Dorothee, André et Gisèle, Joseph et Dominique, ILse et Michel, Francette Nous sommes presque tous des retraités et il n'y a plus de petits dans la rue sauf au début de la Basse et quand les grands –parents gardent leurs petits enfants.

Peu de maisons sont restées dans « la famille ». Quelques unes ont été rachetées par des personnes du village ou de la vallée qui se sont installées là depuis plusieurs années mais d'autres ont été vendues et revendues essentiellement à des Alsaciens ou à des Allemands.

A partir des années 50 certaines maisons ont été des résidences secondaires ou de vacances. La première a été rachetée par monsieur Braun directeur de la brasserie Gruber à Strasbourg et c'est la première voiture, une traction avant noire, qui a circulé dans la rue. D'autres ont été louées l'été à des vacanciers, essentiellement des Parisiens. Maintenant quelques Alsaciens et Allemands ont acheté des maisons et ils y vivent à temps plein ou à temps partiel.

IL y avait de vraies « figures » dans ma rue. Personne n'a pu oublier « la Louise » qui travaillait à l'usine, avait une vache et des chèvres, des lapins, des poules presque toujours en liberté et qui se faisaient prendre par la buse ou le renard. Courbée en deux, elle a fait son jardin et son champ jusqu'au bout de sa vie. Elle vivait sa retraite sans jamais savoir l'heure. Elle venait parfois s'asseoir sur des troncs d'arbre coupés au-dessus de chez moi à 3h de l'après-midi pour attendre le boucher qui faisait sa tournée mais ne passait qu'à 5h30 ou 6h00. Maman l'appelait et lui disait : « Ne reste pas au soleil, viens donc te mettre à l'ombre ». Elle lui offrait un café, une tartine en attendant le boucher. Louise acceptait mais le lendemain elle apportait deux ou trois œufs ou un bocal de haricots.

Et Roger le bûcheron qui avait des groseilliers à maquereaux dont les fruits dépassaient du grillage de son jardin et qu'on cueillait encore vertes en remontant de l'école . Et Paul à qui l'on attrapait les pommes avant qu'elles soient mûres ! Ils nous voyaient mais jamais l'un ou l'autre ne nous a disputés. Ils se contentaient de nous dire : « Attendez qu'elles soient mûres, vous allez être malades ».

Par contre, Monsieur Broquemar avait un pommier qui croulait chaque automne sous les fruits qu'il ne récoltait jamais, mais là, quand on allait en cueillir, il ne fallait pas être vus, sinon il nous courrait en vociférant. Nous en avons peur - mais pas assez pour ne pas aller chaparder les fruits - mais avec les années je me dis qu'il criait pour la forme et que jamais il ne nous aurait fait du mal. La preuve en est, il n'a jamais prévenu nos parents de nos maraudes.

IL y avait aussi Maria et Gilbert, deux retraités, qui vidaient les cendres de leur fourneau dans la rue devant la maison l'hiver quand il y avait de la neige pour qu'il n'y ait pas de glace le lendemain matin. Et nous, à la tombée du jour, nous nous empressions d'aller les recouvrir de neige et d'eau pour pouvoir descendre la pente en luge le jour suivant. Ça glissait bien et on traversait la grand'route pour aller s'arrêter contre les escaliers de la cité d'en face – très peu de voitures, une ou deux par jour passaient là – mais gare au garde-champêtre ! IL fallait guetter qu'il ne soit pas dans les parages.

Un événement m'a beaucoup remuée et pourtant je n'étais plus une enfant : c'est la mort de monsieur Maugendre. C'était mon voisin depuis sa retraite et il venait souvent à la maison voir mes parents, discuter avec eux mais aussi les aider à faire leurs papiers comme la déclaration d'impôts car il était très serviable. Je revois encore, comme si c'était hier, le cercueil dans le corbillard , descendre la rue au pas, suivi par la famille éplorée ainsi que tous les habitants de la rue, puis du village. La foule grossissait à chaque maison, à chaque nouvelle rue et les musiciens frappaient leur tambour tout au long de Moussey jusqu'à l'église. La cérémonie, les discours du maire, du préfet... ont été émouvants car monsieur Maugendre était une personnalité du village et du département. IL y avait aussi des représentants de l'armée en tenue car son fils cadet était aviateur.

Un autre événement dramatique a frappé ma rue. C'était le 2 mars 1978, en début d'après-midi. Un mirage de l'armée basé à Toul, en manœuvre, a accroché la ligne à haute tension dans la forêt au-dessus de Moussey. L'avion est venu s'écraser dans un champ et a fini sa course dans la maison de Dany et Odette, la détruisant entièrement. Par un heureux hasard la maison était vide et seul le pilote a péri. Les maisons environnantes ont subi quelques dégâts mais sans plus. Par contre Dany, qui avait passé des heures et des heures, week-end après week-end en plus de son travail de la semaine pour rénover entièrement l'intérieur de sa maison qui venait à peine d'être achevée, avait tout perdu. Bien sûr on lui a construit une autre demeure mais ce n'était plus la maison de famille de son épouse et toute sa peine, tout son travail pour réaliser un intérieur comme il le voulait, tout cela est parti en fumée en quelques instants. Puis la rue a été en état de siège pendant plusieurs jours. Plus personne ne pouvait circuler : la gendarmerie bloquait tout accès et l'armée récupérait tout morceau du pilote ou de l'avion. Des hélicoptères atterraient et décollaient des « Quatre vents ». Pendant plusieurs mois chaque week-end des voitures envahissaient la rue, venaient voir, photographier la maison et même essayer de trouver quelques débris oubliés de l'avion. Pendant ce temps Dany et son épouse avaient heureusement trouvé refuge chez leur fille et leur exil a duré plus d'un an.

Je vous ai fait vivre ma rue, un moment de ma vie et j'espère ne pas trop vous avoir lassés.

J'ai la nostalgie de ces moments heureux comme tout le monde, sans doute de mon enfance. Mais aussi j'en suis sûre d'un état d'esprit qui n'existe malheureusement plus aujourd'hui. Pourtant j'ai la chance d'avoir encore quelques habitants de ma jeunesse avec qui l'entraide et l'amitié existent toujours et quelques nouveaux venus avec qui nous avons sympathisé et qui partagent encore nos valeurs.

écrit par Francette Gérard ... vous aviez deviné ??